

Le pouvoir de l'humanité

Conseil des Délégués du Mouvement international
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



FR

CD/22/X.X

Original : anglais
Pour information

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève (Suisse)
22-23 juin 2022

**Renforcer la résilience des communautés urbaines :
la voie à suivre**

Document de référence

**Document établi par
la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
et appuyé par
la Croix-Rouge argentine, la Société de la Croix-Rouge colombienne,
la Croix-Rouge espagnole, la Croix-Rouge de la Gambie, la Croix-Rouge du
Guatemala, la Croix-Rouge haïtienne, la Croix-Rouge de la Jamaïque, la Société de la
Croix-Rouge du Japon, la Croix-Rouge du Népal, la Croix-Rouge du Nigéria, le
Croissant-Rouge du Pakistan, la Croix-Rouge philippine et le Comité international de
la Croix-Rouge**

Genève, septembre 2021

RÉSUMÉ

1. INTRODUCTION
2. CONTEXTE
3. ANALYSE/PROGRÈS RÉALISÉS
 - A. Tirer parti de l'expérience des Sociétés nationales en matière de programmes urbains
 - B. Tenir compte de la nature systémique des risques et vulnérabilités urbains
 - C. Renforcer l'inclusion, l'équité et le capital social en tant que ciment de la résilience urbaine
4. RESSOURCES NÉCESSAIRES
5. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Annexe 1 : Exemples d'initiatives urbaines menées au sein de la Fédération internationale

1. INTRODUCTION

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) a l'habitude de mener des activités en milieu urbain. Le réseau de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) a des milliers de sections et des millions de volontaires dans les villes, qui interviennent en cas de chocs urbains et contribuent fortement aux activités de réadaptation, de reconstruction et de relèvement (*voir l'Annexe 1 pour des exemples de projets de résilience urbaine menés par les Sociétés nationales*), comme l'illustrent les actions menées en milieu urbain par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales), aux côtés des autorités locales et des prestataires de services de santé des villes du monde entier, pour faire face à la récente pandémie de Covid-19.

Prenant appui sur la Stratégie 2030, le Plan et budget 2021-2025 de la Fédération internationale définit des engagements spécifiques visant à adopter une approche qui intègre divers aléas et à renforcer les capacités permettant de répondre aux catastrophes et aux crises dans les contextes urbains, notamment l'engagement d'aider 50 villes à s'adapter aux effets à long terme des changements climatiques, y compris l'élévation du niveau de la mer, et à protéger 250 millions de personnes contre la chaleur d'ici à 2025. Un autre objectif important est de faire en sorte qu'au moins 50 Sociétés nationales soient dotées de stratégies urbaines adaptées au contexte pour qu'elles puissent se préparer et répondre efficacement aux catastrophes et aux crises.

Le document de référence sur l'évolution des vulnérabilités et le rapport final de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale) évoquent les milieux urbains par le prisme des déplacements internes, mais ne mentionnent pas les défis exponentiels et multidimensionnels auxquels les villes sont confrontées face à une population en croissance rapide, ni la question de la capacité des autorités locales d'adapter rapidement les infrastructures essentielles – systèmes d'approvisionnement en eau, distribution d'énergie, gestion des déchets, systèmes d'assainissement, par exemple – aux besoins des résidents urbains. L'accès à des services tels que la santé et les soins, l'éducation, les infrastructures de base et les emplois formels peut être difficile dans de nombreuses villes, en particulier en cas de forte surpopulation. Les accidents de la route, la violence, la criminalité et la formation de bidonvilles urbains peuvent à la fois résulter de ces problèmes et être la cause de nombreuses difficultés supplémentaires pour les populations urbaines.

Au regard de ces difficultés croissantes, nous devons redoubler d'efforts pour comprendre les besoins des communautés pauvres, marginalisées et vulnérables dans les zones urbaines et y répondre, et nous pencher non seulement sur notre valeur ajoutée, mais également sur la façon dont nous pouvons nous transformer pour satisfaire ces besoins. Dans le prolongement des efforts déployés avec succès ces dernières années par la Fédération internationale, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les Sociétés nationales cheffes de file, l'objectif est à présent de convenir d'une stratégie et d'un plan d'action complets visant à 1) renforcer les partenariats avec les autorités concernées ; 2) déployer plus largement les services et les approches probantes ; et 3) tirer parti de nos forces et de notre expérience pour orienter la réflexion et les innovations en matière d'action humanitaire en milieu urbain.

Le Conseil des Délégués de 2022 constitue une excellente occasion pour le Mouvement dans son ensemble d'affirmer son engagement d'intensifier ses activités de renforcement de la résilience des communautés urbaines face aux catastrophes, aux crises climatiques, aux mouvements de population et aux pandémies, en mettant fortement l'accent sur le recours au rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales au niveau national et au niveau des villes pour renforcer le rôle de partenaires privilégiés des acteurs locaux.

2. CONTEXTE

Depuis toujours, du fait de leur niveau de développement, les villes exercent un pouvoir d'attraction sur les populations des régions rurales qui viennent s'y installer en quête de possibilités et de meilleures conditions de vie. La population mondiale est estimée à environ 7,6 milliards d'habitants, dont environ 54 % vivent dans des villes (données des Nations Unies). Cependant, la population urbaine augmente d'environ 1,4 million de personnes par semaine, et les projections indiquent qu'elle représentera deux tiers de la population mondiale d'ici à 2050¹. Cette croissance urbaine rapide oblige les communautés pauvres, marginalisées et vulnérables à s'installer dans les zones les plus dangereuses, où elles sont confrontées à de nombreux risques qui trouvent leur source dans l'absence d'accès aux services de base et l'exclusion des systèmes de soutien des municipalités locales dont les budgets sont souvent insuffisants pour répondre aux besoins croissants de la population. Dans ces lieux peu sûrs, nombre de personnes ne disposent pas de droits de propriété et de moyens de subsistance suffisants et stables, ce qui peut engendrer de la concurrence et des tensions entre communautés ou aviver la violence urbaine.

Des études indiquent par exemple qu'en Indonésie, le risque de crue des rivières pourrait augmenter de 166 % au cours des 30 prochaines années en raison de la rapide expansion des zones urbaines, et que le risque d'inondations côtières pourrait devenir 4,5 fois plus élevé sur cette même période. À Katmandou, le pourcentage des dommages dus aux tremblements de terre, mesuré comme la proportion de bâtiments qui s'effondrent lors d'un tremblement de terre, devrait doubler pour atteindre 50 % d'ici à 2045 en raison de l'expansion des constructions informelles résultant de l'urbanisation rapide².

D'autres facteurs aggravent ces risques. L'édition 2020 du [Rapport sur les catastrophes dans le monde](#) publié par la Fédération internationale met en lumière les effets cumulés des changements climatiques sur la pauvreté, les déplacements et la santé. Les villes sont les plus touchées par les phénomènes météorologiques et climatiques plus fréquents et extrêmes dus aux changements climatiques. Nombre des plus grandes villes du monde se situent dans des deltas et sont fortement exposées aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer et à d'autres aléas causés par l'expansion des surfaces imperméables, l'extraction accrue des eaux souterraines et la destruction de l'environnement naturel. Les habitants des zones urbaines, en particulier les zones les plus denses des villes disposant de moins d'espaces verts, sont les plus durement touchés en cas de vague de chaleur³. Les effets des changements climatiques dans les zones rurales, tels que la transformation des modes de culture, l'épuisement des réserves de poisson et l'assèchement des sources d'eau, poussent les gens à migrer vers les villes. Une étude réalisée au Mozambique avance que 40 % des personnes migrant vers les zones urbaines ont quitté leur domicile rural en partie à cause de problèmes environnementaux, notamment « ceux résultant probablement des changements climatiques »⁴.

La pandémie de Covid-19 a touché les centres urbains de façon disproportionnée par rapport aux zones rurales, et donne par ailleurs un aperçu de la « nouvelle normalité » à laquelle les humanitaires peuvent s'attendre. S'ajoutant au manque d'accès aux soins de santé, aux établissements scolaires et à des services sûrs et adéquats d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les mesures de confinement généralisées imposent une pression sans précédent aux communautés urbaines vulnérables et aux capacités déjà mises à rude

¹ Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2018), [2018 Revision of World Urbanization Prospects](#).

² Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (2016), [The making of a riskier future: How our decisions are shaping future disaster risk](#).

³ Singh, R., Arrighi, J., Jjemba, E., Strachan, K., Spires, M., Kadihasanoglu, A. (2019), [Heatwave Guide for Cities](#), Centre de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur le climat.

⁴ Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (2009), [Climate Change and Humanitarian Action: Key Emerging Trends and Challenges](#), Hors-série de notes de politique n°2.

épreuve des Sociétés nationales. Depuis le début de la pandémie, celles-ci ont intensifié leurs programmes et aidé les autorités nationales et locales de leur pays ainsi que les prestataires de services des villes à déployer un large éventail d'actions cruciales telles que la communication sur les risques, le soutien psychologique à distance, la mise en place de points de lavage des mains dans les établissements informels, l'approvisionnement en nourriture et en articles d'hygiène et la distribution d'espèces pour aider ceux qui ont perdu leurs moyens de subsistance à survivre et payer leur loyer. De nouvelles difficultés aggravées par la pandémie sont en outre apparues dans les villes, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Les Sociétés nationales des pays de l'Union européenne ont étudié ensemble le problème du sans-abrisme et les nouvelles vulnérabilités qui touchent des groupes spécifiques, ouvrant la voie à un rapprochement plus étroit entre programmes nationaux et internationaux. Une autre difficulté réside dans le fait que les avancées dans l'informatisation des services urbains (le paiement en ligne des factures d'eau et d'énergie ou des taxes, par exemple) s'accompagnent pour les citoyens d'obligations juridiques et/ou administratives complexes qui pourraient empêcher les personnes dépourvues d'accès aux réseaux de téléphonie mobile ou disposant d'une capacité restreinte d'utiliser les plateformes numériques de trouver des possibilités d'assurer leurs moyens de subsistance ou d'obtenir des informations essentielles sur les risques de catastrophe ou pour leur sécurité.

La Stratégie 2030 de la Fédération internationale anticipe de nombreux changements dans la façon dont les gens devront gérer les impacts des changements climatiques, des catastrophes, de la migration et des pandémies, y compris leurs conséquences socioéconomiques directes et secondaires, comme nous l'enseigne l'expérience du Covid-19. Ces changements devraient être plus drastiques et rapides dans les contextes urbains dynamiques. En tant que Fédération internationale, notre objectif, pour la décennie à venir, sera de réduire l'impact des chocs humanitaires actuels et futurs associés aux catastrophes et aux crises, y compris les situations d'urgence – aiguës et prolongées – et d'aider les individus, partout où des besoins existent, à se relever de ces chocs et à prospérer.

3. ANALYSE/PROGRÈS RÉALISÉS

A. Tirer parti de l'expérience des Sociétés nationales en matière de programmes urbains

L'édition 210 du Rapport sur les catastrophes dans le monde de la Fédération internationale, qui était consacrée aux risques urbains, a mis en lumière les vulnérabilités croissantes, tout en soulignant que les communautés urbaines sont capables de trouver leurs propres solutions, de faire valoir leurs droits et de jouer un rôle à part entière, après les catastrophes, dans le relèvement et la réduction des risques. En 2012, la région Asie-Pacifique de la Fédération internationale a réalisé une étude sur [l'orientation stratégique](#) des programmes et des services proposés par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge en milieu urbain dans cette région. En 2013 et 2014, le Centre mondial de préparation aux catastrophes a organisé des [dialogues sur les risques urbains](#) ainsi qu'une série d'ateliers visant à recenser les défis existants et à proposer une vision de la résilience urbaine aux Sociétés nationales. L'initiative de réduction des risques de catastrophe en milieu urbain de la Fédération internationale a débouché sur l'Appel à l'action de Téhéran, adopté en mai 2015, et sur la publication d'un guide complet sur la résilience urbaine⁵. En outre, la publication intitulée [No Time for Doubt: Tackling Urban Risks](#) offre un aperçu des principales activités mises en œuvre en milieu urbain en Amérique latine. Dans le souci de mener une action humanitaire locale dans un environnement en rapide évolution dans la région Asie-Pacifique, la [Déclaration de Manille](#)

⁵ Fédération internationale (2017), [Building urban resilience: A guide for Red Cross and Red Crescent engagement and contribution](#).

(2018) appelle à adopter des approches et des technologies innovantes, à redynamiser le volontariat et la mobilisation des jeunes et à former des coalitions urbaines et des partenariats multipartites comme éléments essentiels pour devenir des partenaires privilégiés et améliorer l'efficacité et l'efficience des actions menées dans des environnements urbains hautement complexes.

La Fédération internationale contribue également activement, en qualité de membre de leurs comités de pilotage respectifs, aux activités de l'Alliance multipartite mondiale pour les crises urbaines ([GAUC](#)) et de l'initiative « Making Cities Resilient » ([MCR2030](#)) du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. La [Plateforme de collaboration urbaine](#), dont de nombreuses Sociétés nationales et le CICR sont membres, est utilisée depuis 2015 par le Mouvement pour partager des connaissances techniques sur les risques et les programmes urbains. Au niveau régional, la [Plateforme sur la résilience des communautés urbaines en Asie-Pacifique](#) de la Fédération internationale, qui est soutenue par de nombreux partenaires, fait à la fois office de plateforme et de réseau dont l'objectif est de renforcer les liens entre les acteurs de la résilience urbaine, promouvoir le partage de connaissances et améliorer la résilience organisationnelle des Sociétés nationales.

En tant que co-cheffe de file du [Groupe sectoriel du logement](#), la Fédération internationale exerce une influence importante pour axer davantage les efforts déployés par le secteur sur les contextes urbains. Elle plaide en faveur de l'application équitable des droits fonciers et du droit au logement et encourage des approches par secteur dans le cadre des activités de relèvement en milieu urbain. Le CICR travaille depuis 30 ans dans des zones de conflit urbain, notamment en Iraq, à Gaza, en Ukraine, en Syrie et au Yémen, où il entretient des infrastructures essentielles et fournit des services humanitaires. Au fil des années, toutes les composantes du Mouvement ont renforcé leur représentation et leur participation au Forum urbain mondial organisé tous les deux ans par UN-HABITAT, et les opinions et contributions provenant de tout le Mouvement⁶ ont été prises en compte dans le [Nouveau programme pour les villes](#) adopté en 2016 à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) à Quito (Équateur).

L'Annexe 1 présente une synthèse de quelques initiatives et projets mis en œuvre par les Sociétés nationales. Sur la base des enseignements tirés de ces expériences, nous avons mis en évidence les principales caractéristiques des contextes urbains, sur lesquelles reposent notre approche et notre cadre opérationnel, à savoir :

- **Les villes sont des systèmes complexes.** Elles comportent de nombreux réseaux formels et informels qui coexistent et sont reliés entre eux, des communautés diversifiées et un éventail très large d'acteurs prenant des décisions et menant des actions. On y trouve également une multitude de « communautés d'identité » qui se chevauchent souvent (une personne peut appartenir à différents réseaux religieux, professionnels ou familiaux). Une analyse des parties prenantes, réalisée principalement dans le cadre des phases d'évaluation et de constitution de coalitions, est extrêmement importante, car elle permet de recenser ces différentes entités, ainsi que leurs degrés divers d'impact et d'influence, et favorise ainsi l'appropriation des résultats et la participation au processus de réduction des risques.
- **Le manque d'accès adéquat et fiable aux services de base**, associé à l'exposition aux aléas et à des moyens économiques limités, **constitue l'un des facteurs les plus déterminants de la vulnérabilité dans les villes**, où l'accès aux systèmes formels et informels est régi par la législation et les politiques ainsi que par les normes culturelles et sociales, que ce soit en période de catastrophe ou non.
- La complexité des environnements urbains nécessite un **engagement répété avec un groupe plus large et plus diversifié de parties prenantes et de partenaires**, sur des

⁶ [IFRC à Habitat III](#) ; [CICR à Habitat III](#)

périodes plus longues, afin de nouer des relations garantissant la viabilité des services fournis, ainsi qu'une meilleure préparation aux chocs et crises urbains futurs.

- **De nombreux aléas, risques et vulnérabilités auxquels les communautés sont confrontées dans les villes ne peuvent être entièrement cartographiés ou compris sans une vision d'ensemble de la ville.** De même, les efforts de renforcement de la résilience menés au niveau communautaire n'auront l'impact souhaité que s'ils sont soutenus par les parties prenantes clés au niveau de la ville, principalement les autorités locales et municipales.
- Les catastrophes et les crises urbaines sont par nature fluides et dynamiques. La variation du niveau de gravité et des besoins ainsi que l'émergence de nouvelles vulnérabilités font que les capacités d'intervention et les **plans de préparation** doivent être **flexibles** et prendre en compte la complémentarité et les chevauchements.
- **Il est essentiel de comprendre les liens qui existent entre les zones rurales et périurbaines et de les prendre en compte dans les plans d'action.** Les zones urbaines n'existent pas isolément, et les catastrophes ne connaissent pas de frontières administratives. Les villes desservent souvent les zones alentour.
- **L'augmentation rapide de la population jeune dans les villes constitue un moteur clé du changement.** Connectés aux réseaux en ligne et animés d'une soif d'apprendre et de partager des solutions innovantes pour améliorer la qualité de leur environnement de vie, les jeunes jouent un rôle central pour bâtir des villes plus intelligentes et socialement plus inclusives. Les jeunes volontaires qui œuvrent dans les sections urbaines des Sociétés nationales promeuvent une culture de non-violence, l'éducation humanitaire et la justice sociale comme moyens de vaincre la criminalité, la pauvreté et l'exclusion.

B. Contrer la nature systémique des risques et vulnérabilités urbains

Les villes sont des systèmes extrêmement complexes où de nombreux sous-systèmes coexistent et interagissent à des niveaux variés. Les catastrophes et autres crises ont un effet amplificateur dans le sens où elles font ressortir les inégalités et les faiblesses qui existaient déjà dans ces systèmes. En cas de catastrophe ou de crise urbaine, les acteurs humanitaires sont confrontés à des difficultés systémiques généralement considérées comme des problèmes de « développement » liés à la complexité des infrastructures, au mode de gouvernance de la ville, à la pauvreté et aux marchés.

Les déplacements de population dus à des conflits, à la persécution et à la violence ont atteint leur plus haut niveau depuis ces 70 dernières années. Selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, fin 2018, 70,8 millions de personnes étaient déplacées de force dans le monde. Plus de 80 % des réfugiés vivent dans des pays à revenus faibles et intermédiaires, qui connaissent également les rythmes d'urbanisation les plus rapides, et de plus en plus de réfugiés s'installent dans des zones urbaines. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 souligne la nécessité de prendre des mesures plus résolues qui ciblent les facteurs de risque de catastrophe sous-jacents et contribuent à renforcer la bonne gouvernance à tous les niveaux, y compris dans les villes.

Les villes sont souvent considérées comme des lieux offrant des possibilités et comme des moteurs de croissance, mais d'importantes inégalités entravent l'accès à ces possibilités. Les systèmes informels font partie inhérente de nombreux systèmes urbains. Dans les pays en développement, 30 % de la population urbaine vit dans des bidonvilles et 80 % de la main d'œuvre urbaine occupe des emplois informels. À Kampala (Ouganda), le pourcentage de personnes occupant des emplois informels atteint même 86 %. En Afrique, ce phénomène constitue un facteur de risque important non seulement parce que les gens vivent et travaillent dans des conditions peu sûres et non réglementées et sont beaucoup moins bien rémunérés, mais également parce que ces travailleurs sont souvent invisibles et ne bénéficient d'aucun

droit juridique. Les femmes sont plus exposées à l'emploi informel dans plus de 90 % des pays d'Afrique subsaharienne.

Les risques et les difficultés auxquels les habitants des zones urbaines sont confrontés pour répondre à leurs besoins même les plus essentiels – un logement digne et sûr, une alimentation nourrissante, de l'eau propre et des systèmes d'assainissement –, préserver leur santé, accéder à des moyens de subsistance durables et assurer la prise en charge de leurs enfants, combinés à des problèmes allant de la mauvaise qualité de l'air aux accidents de la route, en passant par le manque de protection, font peser sur eux une pression immense et persistante. Souvent, la priorité est ainsi donnée aux besoins quotidiens plutôt qu'aux risques de catastrophe à long terme⁷.

Les Sociétés nationales sont bien placées pour réunir les partenaires autour de la résilience et faciliter la résolution des problèmes par de multiples parties prenantes et l'investissement local dans la résilience des communautés et des ménages. Le rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire qu'endossent les Sociétés nationales peut également être transposé et appliqué au niveau local. Cela leur offre des possibilités uniques de nouer des liens avec les personnes et les communautés les plus vulnérables, souvent invisibles, et d'améliorer les conditions favorisant la résilience individuelle et communautaire. Parallèlement, les Sociétés nationales peuvent fournir aux autorités, planificateurs et décideurs des villes des informations issues des évaluations de la vulnérabilité et des capacités susceptibles de les aider à lutter contre les risques et les situations aiguës de vulnérabilité. Dans les zones urbaines, il est particulièrement important de collaborer étroitement avec les autorités locales et les municipalités, car celles-ci, en raison du rôle qu'elles jouent dans la planification urbaine, la fourniture des services de base, les transports, l'approvisionnement en énergie et la gestion des déchets solides, exercent une influence directe sur le bien-être des communautés et le développement durable des villes.

La question urgente de savoir comment ces services peuvent être fournis de façon plus durable pour l'environnement concorde avec la nouvelle orientation de la Fédération internationale en matière d'écologisation des interventions, qui vise à garantir que notre travail protège l'environnement et ne contribue pas aux changements climatiques.

Les nouveaux besoins qui apparaissent dans les villes imposent d'adopter des initiatives innovantes telles que la plateforme [« What now? »](#), qui offre des messages clés sur la sécurité, et le partenariat avec l'initiative [« Open Homes » d'AirBnB](#), qui propose un logement gratuit au personnel de secours déployé dans des villes pour aider à lutter contre la pandémie de Covid-19.

La [Boîte à outils pour la résilience urbaine](#) de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge vise à aider les Sociétés nationales à entamer et codiriger un processus d'engagement civique avec les autorités locales des villes. Elle repose sur l'idée que des coalitions sont nécessaires pour résoudre les problèmes dans des environnements complexes tels que les villes, aucune organisation ne pouvant y parvenir seule. Comme le démontrent les [expériences](#) menées en Indonésie et à Vanuatu, ce type de processus de création de coalition offre aux Sociétés nationales la possibilité d'interagir avec un large ensemble de parties prenantes intéressées, telles que les autorités locales, les organisations de la société civile, le secteur privé, le milieu universitaire et les volontaires communautaires, en vue de recenser et de mettre en œuvre des solutions en matière de résilience élaborées localement⁸.

⁷ Fédération internationale (2010), [Rapport sur les catastrophes dans le monde](#).

⁸ Vidéo sur la [formation de coalitions dans des villes côtières d'Indonésie](#).

C. Renforcer l'inclusion, l'équité et le capital social en tant que ciment de la résilience urbaine

La Fédération internationale favorise et place au premier plan la croissance inclusive et la diversité, de façon que chaque individu se sente représenté, vu et entendu, et puisse participer pleinement à l'amélioration de son quartier et de sa ville. Elle se donne pour mission de ne laisser personne de côté, qui est le concept fondamental sous-tendant l'engagement en faveur de villes inclusives énoncé dans les Objectifs de développement durable ([ODD n° 11](#)) et le [Nouveau programme pour les villes](#), adopté en 2016 par plus de 165 gouvernements lors de la Conférence Habitat III. Le concept de villes inclusives repose sur un réseau complexe de multiples facteurs spatiaux, sociaux et économiques. Les villes socialement inclusives sont des lieux où l'équité se traduit en une réalité physique à trois dimensions, sous la forme de logements abordables et équitables, de moyens de transport public et d'espaces publics (espaces accessibles aux vendeurs de rue et espaces verts ouverts). Les zones urbaines doivent être appréhendées en tenant compte de tous les systèmes qui les composent et non de façon cloisonnée. Cela nécessite d'adopter des approches holistiques telles que l'approche intégrée par quartier de plus en plus mise en avant par le réseau de la Fédération internationale.

Les efforts de réduction des risques de catastrophe et de résilience qui tiennent compte du genre et de la diversité améliorent les conditions de vie des groupes de personnes ciblées, tout en réduisant la vulnérabilité globale des communautés et en renforçant leur résilience. Dans les villes, les niveaux de diversité, de ressources, mais aussi de conflit est plus élevé, et dans certains endroits, la violence est plus répandue en raison de la concurrence pour l'accès aux ressources limitées. Les migrants et les populations déplacées se dirigent de plus en plus souvent vers les villes où, dans bien des cas, ils sont confrontés à la discrimination.

Les structures sociales fournissant un soutien aux individus, aux ménages et aux communautés locales font partie intégrante de la résilience communautaire et des villes⁹. Les Sociétés nationales sont bien placées pour aider les communautés urbaines à renforcer l'inclusion et le capital social, apaiser les tensions entre communautés hôtes et migrantes, et prévenir la violence dans les zones urbaines, en mobilisant les communautés et en facilitant le dialogue et les interactions entre les différents groupes communautaires, les autorités municipales et d'autres parties prenantes. Les jeunes volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge créent des possibilités de dialoguer et de participer à la coplanification d'espaces communautaires, tels que les plaines de jeux et les espaces adaptés aux enfants, qui génèrent un sentiment accru de sécurité et d'appartenance.

En plus de favoriser l'engagement civique dans les mécanismes de planification, d'intervention et de relèvement liés aux catastrophes et aux situations d'urgence dans les villes, les Sociétés nationales peuvent également contribuer à la réduction des inégalités urbaines, qui constitue un autre aspect du processus de développement urbain. En collaboration avec les autorités locales, elles peuvent plaider pour l'augmentation des investissements dans la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques, l'utilisation de la liste de vérification de la Fédération internationale sur la législation relative à la préparation aux catastrophes¹⁰, le renforcement des capacités locales de gestion des catastrophes et l'inclusion des résidents urbains défavorisés dans les décisions politiques afin de garantir une distribution juste et équitable des services et des ressources ou d'améliorer les résultats en matière de santé. La Fédération internationale est membre du comité de coordination international de l'initiative « Making Cities Resilient 2030 » ([MCR2030](#)) du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, et toutes les Sociétés nationales mènent des activités de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience au niveau local.

⁹ [Indice de résilience des villes d'ArUp](#)

¹⁰ Fédération internationale (2019), [Liste de vérification sur la législation relative à la préparation aux catastrophes et à l'intervention](#).

4. RESSOURCES NÉCESSAIRES

La Fédération internationale mettra tout en œuvre pour disposer de capacités destinées aux programmes urbains et au renforcement/à l'appui des capacités dans chaque région, ainsi qu'à Genève. En outre, un réseau des spécialistes urbains des Sociétés nationales sera mis en place à des fins de soutien technique entre pairs. Les liens et la complémentarité entre l'action de ce réseau et celle du CICR dans les villes touchées par un conflit seront clairement définis.

La réflexion et les responsabilités liées à l'espace urbain seront intégrées dans tous les postes techniques, de gestion et de direction concernés, ainsi que dans les descriptions de postes.

Les partenariats stratégiques éprouvés aux niveaux mondial et national avec d'autres institutions et des parties prenantes spécialisées dans les programmes urbains seront renforcés, et les partenariats mondiaux existants pourront être étendus de façon à couvrir l'anticipation et la réduction des risques de catastrophe d'origine climatique, tels que les vagues de chaleur, les inondations et les ondes de tempête. Enfin, nous devrions trouver des moyens de tirer davantage parti des possibilités qu'offrent les partenariats mondiaux existants, tels que la Coalition d'un milliard pour la résilience et le Partenariat pour des actions rapides prises en connaissance des risques (REAP), d'intensifier notre action dans les environnements urbains.

5. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

Les phases de mise en œuvre et de suivi feront l'objet d'une discussion et les étapes à prévoir seront déterminées au cours du processus de consultation.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Compte tenu des difficultés et des possibilités que présentent les milieux urbains dans le monde, il est essentiel que le Mouvement renforce les efforts engagés dans ce domaine de travail. Le Conseil des Délégués de 2022 constitue une excellente occasion de dynamiser, de réaffirmer et d'intégrer davantage l'engagement visant à renforcer les activités de préparation et d'intervention en cas de catastrophe et de crise en milieu urbain que mène le Mouvement dans son ensemble pour améliorer la résilience des résidents des villes, en particulier les personnes les plus exposées aux risques. Le rôle d'auxiliaire des Sociétés nationales, de même que les nouvelles initiatives menées par les villes et les actions effectives en faveur de la résilience urbaine, en tant que catalyseurs d'action, devraient être amplifiés. Un engagement ferme du Mouvement en faveur du renforcement du rôle de catalyseur des Sociétés nationales contribuera à la réalisation de l'objectif de « ne laisser personne de côté ».

La résolution proposée énonce **trois domaines d'engagement** et prévoit un ensemble de mesures concrètes visant à améliorer la qualité et la cohérence de l'action du Mouvement. Ces mesures s'inscrivent dans le droit fil de la déclaration adoptée à la XXXIII^e Conférence internationale, du document de synthèse de la Fédération internationale sur la résilience des communautés urbaines, du Cadre de Sendai et du Nouveau programme pour les villes, et établissent des synergies entre le travail que la Fédération internationale mène en interne sur la migration et l'action anticipative et celui que le CICR conduit dans les villes touchées par un conflit. Aux fins de la mise en œuvre de ces mesures, la résolution porte création d'un groupe de travail chargé de convenir d'une stratégie et d'un plan d'action complets pour adoption par le prochain Conseil des Délégués, en 2023.

1. **Mieux planifier : renforcer les rôles et les fonctions clés des Sociétés nationales au travers de partenariats nouveaux ou existants avec les municipalités et les parties prenantes des villes**, y compris sans s'y limiter en ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe et la gestion des risques, les initiatives tenant compte du climat à différents niveaux, la sécurité routière, les postes de services humanitaires aux personnes qui se déplacent, les soins de santé préhospitaliers, les premiers secours, l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les bidonvilles urbains et les quartiers marginalisés des villes, la violence domestique et les scénarios d'intervention en cas de catastrophe, de façon à accroître la pertinence des Sociétés nationales.

Reconnaissant l'interdépendance des systèmes urbains (infrastructure, réseaux de services, réseaux sociaux, espaces bâtis), ces coalitions/partenariats permettront de mieux comprendre les caractéristiques et la dynamique des contextes urbains, les domaines de compétence des structures et acteurs locaux (autorités locales, municipalités et secteur privé) ainsi que leurs capacités, notamment en ce qui concerne l'échange de compétences, d'expertise et de conseils, la main-d'œuvre disponible, le travail en réseau/les contacts, le matériel et les chaînes d'approvisionnement. Les atouts spécifiques des Sociétés nationales peuvent également être mis à profit en fonction des besoins, par exemple en adaptant leurs capacités de recherche de victimes et de sauvetage au contexte urbain, car beaucoup sont traditionnellement spécialisées dans les recherches et le sauvetage en milieu rural, côtier ou montagnard.

2. **Mieux soutenir : diversifier et promouvoir les services que les Sociétés nationales fournissent dans les villes aux groupes les plus vulnérables et renforcer la résilience au travers d'approches inclusives**. Les liens sociaux revêtent une importance indiscutable dans les villes pour lutter contre l'isolement et la marginalisation, et le rôle des Sociétés nationales dans le rétablissement de ces liens pourrait être rendu plus efficace à l'avenir pour les personnes à risque et vulnérables. Il s'agira ainsi de leur fournir des informations et des conseils sur les mécanismes et procédures d'accès aux services mis à disposition par les institutions publiques et les entités privées, y compris les activités directement mises en œuvre par les Sociétés nationales pour aider les personnes en détresse ainsi que le soutien qu'elles apportent pour permettre aux personnes en détresse d'accéder aux services et prestations fournis par d'autres acteurs des secteurs public et privé (accès à un logement décent, services de santé, apprentissage numérique et soutien psychosocial). Dans ce contexte, il sera nécessaire de recenser les services appropriés destinés aux personnes disposant d'un accès restreint aux services publics ou susceptibles de bénéficier des services de qualité fournis par les Sociétés nationales. Cette approche peut ainsi s'appliquer aux services de santé et aux services sociaux.

3. **Mieux mettre en œuvre** : collaborer avec des partenaires du domaine de l'innovation urbaine, les représentants des jeunes et les volontaires des sections urbaines de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour renforcer la participation citoyenne, la co-planification de quartiers plus sûrs et l'éducation humanitaire et, ainsi, réduire les inégalités et les vulnérabilités. Pour **sensibiliser les communautés à l'action humanitaire et faire connaître les risques de catastrophe**, les activités peuvent cibler en particulier les enfants et les adolescents et être axées sur la compréhension des aléas, des vulnérabilités, et des capacités et outils permettant d'y faire face. Les objectifs de la Fédération internationale en matière de climat et de santé ainsi que les activités menées par les jeunes en faveur du climat peuvent sous-tendre cette collaboration et les appels à une action plus soutenue.

Annexe 1 – Exemples d’initiatives menées par la Fédération internationale en milieu urbain

Projet d’autonomisation et de résilience en milieu urbain – Croissant-Rouge du Bangladesh

Le projet d’autonomisation et de résilience en milieu urbain vise à renforcer l’adhésion des communautés et des parties prenantes afin de créer une structure de gouvernance durable dans les bidonvilles urbains de Gazipur, au Bangladesh. Les communautés ont recensé les principaux problèmes auxquels elles sont confrontées, à savoir l’absence de systèmes d’assainissement, de gestion des déchets et d’approvisionnement en eau propre, la consommation élevée de drogue, la pauvreté et le chômage. L’application de la méthodologie du radar de résilience a amené le Croissant-Rouge du Bangladesh à concentrer ses efforts sur la création d’un système de gouvernance de ville, composé de comités sectoriels communautaires et d’un conseil municipal et prévoyant un mécanisme de partage des coûts des interventions. Les résultats obtenus sont entre autres l’amélioration de la gestion des déchets et de la sensibilisation à l’assainissement, l’amélioration des connaissances liées aux droits et titres de propriété, et une fréquentation scolaire accrue.

Projet de réduction des risques de catastrophe urbaine en Chine – section de la Croix-Rouge de Hong Kong

L’urbanisation rapide en Chine a fait émerger différents types d’établissements humains, tels que des villages urbains, des villes vieillissantes, des bidonvilles, des villages occupés par des communautés et des banlieues ruro-urbaines. Ces agglomérations partagent les mêmes difficultés, à savoir, une faible capacité d’atténuer les catastrophes, une faible capacité d’agir en autonomie, un environnement de vie très dense propice aux risques pour la sécurité, des infrastructures inadéquates et des systèmes de gouvernance urbaine inefficaces. Les activités menées dans le cadre du projet comprenaient la construction de dispensaires et d’entrepôts communautaires, la fourniture de matériel ainsi que des activités de formation et de sensibilisation des communautés. Le résultat obtenu est que les communautés sont en mesure de gérer les dispensaires et les entrepôts, et ont renforcé leur sentiment de cohésion et d’appartenance. Les principales difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du projet étaient liées à la mobilisation des communautés, l’établissement d’un rapport de confiance et la coordination entre les différentes parties prenantes.

Coalition pour la résilience climatique urbaine – Croix-Rouge indonésienne, Croix-Rouge de Vanuatu et Croix-Rouge du Myanmar

La Croix-Rouge indonésienne a piloté un programme visant à créer des coalitions urbaines dans deux villes très différentes. Semarang est une grande ville de Java qui a déjà entrepris des activités de constitution de coalition et de renforcement de la résilience dans le cadre de l’initiative « 100 villes résilientes » de la Fondation Rockefeller. Ternate est quant à elle une petite ville située sur une petite île dans les Moluques du Nord, en Indonésie orientale, pour laquelle le projet constituait un concept très neuf. La Croix-Rouge indonésienne a appris de cette expérience que si la taille de la ville peut influencer sur la portée et l’impact des activités à l’échelle de la ville (en raison des ressources et des financements du projet), globalement, le facteur principal de réussite de la coalition repose sur l’engagement de ses partenaires. La Croix-Rouge de Vanuatu a déployé une approche semblable dans la ville de Luganville. Travailler avec un large éventail de partenaires et faciliter une coalition était une nouvelle expérience tant pour la Croix-Rouge indonésienne que pour la Croix-Rouge de Vanuatu, et il a donc fallu recourir à des méthodes neuves et complexes pour pouvoir renforcer les relations au niveau de la ville, mettre en place des actions au niveau communautaire et réaffirmer l’engagement à travailler ensemble. Ce modèle est également déployé dans la ville côtière de Mawlamyine, au Myanmar.

Mobilisation communautaire dans les zones urbaines – Croix-Rouge de Côte d’Ivoire

Les nouveaux établissements humains émergeant aux alentours de la capitale, Abidjan, présentent des caractéristiques communes telles que l’absence de systèmes adéquats d’approvisionnement en électricité et en eau, d’assainissement et de gestion des déchets, et des projets de développement urbain inexistantes ou inefficaces. Le projet visait à réduire les risques liés à l’absence d’assainissement et les risques d’inondation en renforçant la résilience des communautés. Les activités ont principalement pris la forme de formations et de campagnes de sensibilisation, y compris à l’intention des volontaires communautaires, ainsi que de clubs au sein des écoles et d’exercices d’entraînement. Les plus grandes difficultés étaient liées à la démotivation des volontaires et à la faible participation et cohésion des communautés. Pour y remédier, diverses activités ont été organisées, telles que des matchs de football et des concours de cuisine, de danse, de dessin et d’hygiène auxquels ont participé des groupes d’âge et de sexe différents.

Le safaru : une monnaie locale pour favoriser l'inclusion communautaire et soutenir les plus vulnérables – Croix-Rouge du Kenya

Les monnaies pour l'inclusion communautaire constituent un moyen d'échanger des produits et des services et de lancer des entreprises sans dépendre d'une monnaie nationale limitée et de marchés volatils. La Croix-Rouge du Kenya soutient et déploie dans le pays le réseau « Safaru », du nom d'une monnaie locale mise à la disposition des communautés et que les petites entreprises peuvent accepter en guise de paiement de produits et services. Depuis mars 2020, cette monnaie est distribuée sur un réseau en rapide expansion qui compte aujourd'hui 11 000 entreprises (de très petite taille pour la plupart) situées dans des établissements humains informels dans des zones urbaines et dans certaines des régions les plus pauvres du pays. Du côté des consommateurs, tout habitant du Kenya peut adhérer à ce réseau et recevoir 100 crédits en safaru qu'il peut utiliser auprès des entreprises participantes. Des safarus supplémentaires sont distribués chaque semaine. Plus le nombre d'utilisateurs et plus les safarus en circulation augmentent, plus les économies locales et les ménages vulnérables deviennent résilients.

Projet de résilience urbaine et d'innovation jeunesse – Croix-Rouge du Kenya

La Croix-Rouge du Kenya travaille dans des établissements informels à Nairobi depuis 2008, avec le soutien de la Croix-Rouge danoise. Ces établissements humains rencontrent une multitude de difficultés, telles que la congestion, les décharges sauvages, la contamination de l'eau, l'obstruction des égouts et l'élimination des déchets non biodégradables. Le projet vise à accroître la résilience des communautés urbaines dans sept établissements informels à Nairobi en déployant des activités communautaires de réduction des risques de catastrophe et d'amélioration des moyens de subsistance, entre autres.

La Société nationale a pu engager un dialogue avec les jeunes lors de « hackatons », une forme de compétition dans le domaine de l'innovation déclinée en trois thèmes : la conservation de l'environnement et l'utilisation de l'eau ; les innovations dans les domaines des espaces ouverts et de l'espace public ; et la création de moyens de subsistance/d'entreprises pour lutter contre le chômage des jeunes. Parmi les idées gagnantes figure la briquette organique : ce bloc compressé de biomasse combustible permet de créer sur les places de marché, à peu de frais, des espaces sûrs et sains de jeu pour les enfants et d'allaitement.

Résilience urbaine à Saïda – Croix-Rouge libanaise

Le projet de gestion communautaire des risques de catastrophe a pour but de renforcer la résilience des personnes et des communautés vulnérables au travers d'une collaboration avec la ville de Saïda. Les activités liées au projet comprennent la création d'espaces sûrs pour les enfants, l'amélioration des infrastructures scolaires, une formation à la lutte contre les incendies, la sensibilisation aux risques de catastrophe et des exercices d'évacuation dans les écoles. Le projet a montré que lorsque les communautés sont associées en amont, celles-ci prennent conscience de leur capacité de créer un changement, ce qui génère un sentiment d'appropriation du programme mis en œuvre. La Croix-Rouge libanaise déploie également des projets ciblant les réfugiés dans la vieille ville de Saïda, en collaboration avec les autorités locales.

Ces projets consistent à mettre en place des équipes communautaires d'intervention d'urgence et à rénover des points d'approvisionnement en eau. Parmi les leçons tirées figure l'importance de travailler avec les entités existantes et de créer un espace destiné aux communautés, dans lequel elles peuvent gérer leurs difficultés internes. Il est également important de fournir des services de façon intégrée, afin de rassembler les communautés hôtes et les communautés de réfugiés et de renforcer la cohésion sociale.

Interventions liées au Covid-19 dans les villes – Croix-Rouge libanaise

La mise en œuvre des interventions liées au Covid-19 en milieu urbain au Liban a été considérée comme exceptionnelle. L'inclusion de l'ensemble des parties prenantes a permis de garantir une réponse adéquate de la part des décideurs, ainsi que l'adoption des mesures préventives au niveau individuel. L'unité chargée de la réduction des risques de catastrophe de la Croix-Rouge libanaise s'est entretenue avec toutes les entités gouvernementales selon le modèle de la « pelure d'oignon » (unité nationale de gestion des risques de catastrophe, ministères, gouvernorats, Ka'emakams, unions des municipalités et municipalités). Les groupes de jeunes et les groupes communautaires ont également participé et joué un rôle moteur. Par exemple, une initiative a été conçue avec le ministère du Travail pour accompagner l'allègement des mesures de confinement et la réouverture des commerces : des

étudiants ont été formés pour assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures de précaution sur les lieux de travail. Cela a montré l'importance de créer des mécanismes de coordination étendus pour faire face aux situations d'urgence et de crise en milieu urbain.

Le défi de la collecte des données en milieu urbain – Croix-Rouge mexicaine

Le programme de résilience aux inondations se déroule en deux phases : la première de 2013 à 2018, et la deuxième de 2018 à 2023. Il porte principalement sur l'amélioration de la résilience communautaire face aux inondations, et l'amélioration de la mesure de la résilience dans les communautés semi-urbaines. Il n'existe actuellement pas d'outil de mesure ayant fait l'objet d'une vérification empirique pour la résilience aux catastrophes, et le cadre de mesure de la résilience aux inondations élaboré au travers de ce projet visait à se doter de moyens permettant d'évaluer et de démontrer l'impact de nos interventions, le but étant d'accroître l'investissement social, politique et financier dans le renforcement de la résilience face aux inondations. Les enseignements tirés à ce jour sont notamment l'importance d'associer les décideurs, les autorités locales et les parties prenantes clés à la phase de conception, de compléter le processus de collecte des données par une évaluation de la vulnérabilité et des capacités et de communiquer régulièrement des informations sur le programme afin d'accroître son appropriation par la communauté.

Réduction des risques de catastrophe et résilience en milieu urbain – Croix-Rouge du Myanmar

Le projet visait à renforcer la résilience et réduire la vulnérabilité dans des communautés ciblées, dans les villes de Yangon et de Mandalay. Les activités liées au projet comprenaient des activités d'atténuation à petite échelle, approuvées et intégrées dans les plans d'action communautaires existants ; l'animation de séances de sensibilisation à la réduction des risques et d'activités en milieu communautaire et scolaire ; et la poursuite du développement des compétences et des capacités des sections de la Croix-Rouge des municipalités et de leurs volontaires de gérer eux-mêmes les activités de réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire. Les activités/plans d'action, qui ont été élaborés par les membres des communautés sur la base d'une évaluation multisectorielle des risques et des besoins, ciblaient les personnes les plus vulnérables dans des quartiers sélectionnés. L'évaluation des risques à l'échelle de la ville a été réalisée par la section de la Croix-Rouge locale et d'autres parties prenantes dans le cadre du projet de renforcement de la résilience des villes côtières mis en œuvre dans la ville de Mawlamyine.

Renforcer la résilience et la mobilisation en milieu urbain (SURE) – Croix-Rouge du Népal

Le programme SURE mis en œuvre par la Croix-Rouge du Népal en partenariat avec la Croix-Rouge britannique cible plusieurs aléas naturels et d'origine humaine. Il est déployé dans sept municipalités situées dans trois des grands centres urbains du pays, sur une période de cinq ans (2016-2021), pour améliorer la résilience aux catastrophes urbaines des autorités locales, de la Croix-Rouge du Népal et des citoyens, y compris des groupes vulnérables spécifiques. Prenant appui sur des approches participatives axées sur les populations urbaines, ce programme donne la parole aux citoyens, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables, pour faire remonter, auprès des autorités locales, les demandes de la population en matière d'amélioration de la résilience face aux catastrophes. À ce jour, 973 000 personnes ont été atteintes par le programme et 1 080 porte-parole (dont 739 femmes) ont été formés à la réduction des risques de catastrophe urbaine et à la diffusion de messages dans les communautés locales, et participent activement aux activités de planification au niveau municipal et des quartiers. En outre, 7 178 étudiants et enseignants participent au programme de réduction des risques de catastrophe urbaine pour des écoles plus sûres. Le programme SURE s'éloigne des modèles de programmes définis géographiquement au profit d'une approche fondée sur les réseaux. Des activités sont aussi menées en collaboration avec le maillon intermédiaire que représentent les autorités locales (les municipalités) pour offrir un soutien technique à la gestion des catastrophes et créer des liens entre les autorités et les communautés vulnérables difficiles d'accès, qui sont les plus touchées par les catastrophes.

Projet d'intervention d'urgence liée à l'eau à Damas – Croissant-Rouge arabe syrien

Le Croissant-Rouge arabe syrien a élaboré le Plan d'intervention d'urgence en cas de coupure d'eau à Damas pour faire face à la situation catastrophique qu'ont connue la ville et ses environs en décembre 2016, lorsque 4,5 à 5 millions d'habitants se sont retrouvés sans eau pendant 40 jours. La Société nationale, en étroite collaboration avec les autorités locales et les communautés touchées, a élaboré un plan d'urgence et s'est immédiatement affairée à réhabiliter les sources d'eau, ainsi que les principaux tunnels et canalisations, dès que la zone a été accessible sans danger. L'expérience a démontré l'importance de disposer d'un plan d'urgence, de recenser les compétences nécessaires, de

mobiliser les membres de la communauté et de communiquer toutes les étapes du plan aux parties prenantes concernées, y compris les membres des communautés et les autorités, afin d'obtenir des financements et un soutien technique et, ainsi, de garantir la bonne mise en œuvre des activités.

Centres communautaires urbains pour les réfugiés et les communautés hôtes – Société du Croissant-Rouge turc

Les centres communautaires de la Société du Croissant-Rouge turc fournissent des services pour aider les migrants à vivre dignement et en harmonie avec les communautés hôtes. Les activités menées par les centres communautaires s'adressent également spécifiquement aux enfants, qui font partie des populations les plus vulnérables et jouent un rôle essentiel pour favoriser la cohésion sociale et le développement au sein des communautés. Ces efforts visent à réduire les vulnérabilités en s'attachant à comprendre les besoins et en prenant les mesures nécessaires pour renforcer le bien-être individuel et social. L'initiative du centre communautaire de Kizilay, dans la ville de Sanliurfa, consistait par exemple à réunir des enfants réfugiés malentendants et des élèves de l'école pour enfants vivant avec un handicap dans le cadre d'un atelier de cohésion sociale qui a duré quatre semaines.

Faire œuvre de pionnier dans l'anticipation des vagues de chaleur en milieu urbain – Croix-Rouge du Viet Nam

La Croix-Rouge du Viet Nam fait œuvre de pionnier dans le domaine de l'évaluation et de la gestion communautaires des risques de catastrophe en milieu urbain en établissant des liens entre les rapports de gestion établis au niveau des quartiers et les processus de planification urbaine, tels que le plan d'action pour le climat, les plans d'urbanisme et les plans de développement socioéconomique. Par ailleurs, ces dernières années, elle a acquis une large reconnaissance pour avoir été la première Société nationale à élaborer un Protocole d'action rapide pour les vagues de chaleur dans les zones urbaines. Avec le soutien du projet de financement fondé sur les prévisions « FbF Ready » de la Croix-Rouge allemande, son travail a démarré en 2018 à Hanoi, où les températures quotidiennes moyennes ont augmenté ces dernières années. Les vagues de chaleur passées ont engendré une hausse de 20 % des hospitalisations toutes causes confondues et de 45,9 % des cas de maladies respiratoires. La Société nationale a utilisé une série d'outils de cartographie des parties prenantes urbaines afin de localiser les zones urbaines vulnérables et exposées à la chaleur. Parallèlement, elle a défini des déclencheurs d'actions rapides, en étroite collaboration avec l'agence hydrométéorologique de l'Institut vietnamien de météorologie, d'hydrologie et de l'environnement (IMHEN), et formé des volontaires aux procédures opérationnelles normalisées spécifiquement liées aux vagues de chaleur urbaines. Ce travail probant a été reproduit dans de nombreuses villes, comme l'indique la version approuvée de son protocole d'action rapide pour 2021.